



ARRÊTÉ portant délégation de fonction

Le Maire de la ville d'AUDRUICQ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026,

Vu la délibération n° 2026-002 en date du 21 mars 2026, fixant le nombre d'Adjointes au Maire,

Vu la délibération n° 2026-003 en date du 21 mars 2026 relatif à l'élection des Adjointes au Maire,

Vu la délibération n° 2026-011 en date du 30 mars 2026 fixant les indemnités des élus,

CONSIDÉRANT que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de donner délégation, sous sa surveillance et sa responsabilité, à Madame Nicole CHEVALIER, Conseillère Municipale ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales :

A Madame Nicole CHEVALIER, Conseillère Municipale, est conférée la délégation « Aménagement du Canal ».

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transcrit au registre des arrêtés de la commune (et éventuellement au recueil des actes administratifs), publié et affiché en Mairie.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et transmis à Madame la Sous-Préfète du Pas-de-Calais et Monsieur le Trésorier d'Audruicq, Receveur Municipal.

***Fait à Audruicq,
Le 31 mars 2026***

Le Maire,

Olivier PLANQUE



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte déposé auprès de Madame la Sous-Préfète du Pas-de-Calais le

Acte affiché à la porte de la Mairie le

**Notifié à l'intéressée
le**

Signature,

Madame Nicole CHEVALIER
Conseillère Municipale déléguée

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Chevalier", written over a faint circular stamp.